



# Communiqué de presse

Vendredi 13 décembre 2019

## Palmarès des Trophées Ecomobilité 2019



© Romain Peli - SoFlash Production pour Tisséo Collectivités

Jeudi 12 décembre 2019, Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités a dévoilé le palmarès des Trophées Ecomobilité 2019, lors d'une cérémonie au sein du musée Aéroscopia à Blagnac. Pour cette édition, les Trophées Ecomobilité ont récompensé les entreprises situées sur la zone aéronautique et aéroportuaire dans le cadre du projet européen COMMUTE, afin de les encourager à maintenir et améliorer leur démarche sur le long terme, et d'inciter d'autres entreprises à développer une démarche d'Ecomobilité. 9 établissements ont reçu un trophée pour la qualité de leurs démarches écoresponsables et leur Plan de Mobilité.

### Les lauréats de l'édition 2019 :



- Un Trophée « Management de la mobilité » catégorie OR décerné à **Akka technologies**
- Un Trophée « Coup de pouce » décerné à **AIR France** et au **Club Entreprise Réussir**
- Un Trophée « Innovation » décerné à **La Poste** pour le projet CYCLADOM.
- Un Trophée « d'Honneur » décerné aux entreprises parties prenantes du projet Commute : **ATB, ATR, Airbus, SOPRA-STERIA, SAFRAN**

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Communiqué de presse

Vendredi 13 décembre 2019

## Une édition spéciale territoire COMMUTE



Pour l'édition 2019, les **Trophées Ecomobilité ont récompensé les entreprises situées sur la zone aéronautique et aéroportuaire** dans le cadre du projet européen COMMUTE. Ce projet porté par Toulouse Métropole regroupe une gouvernance partagée entre Tisséo Collectivités et 5 grandes entreprises (Airbus, ATR, ATB, Safran et Sopra Stéria) ainsi que le Club Entreprises Réussir et l'AFNOR. L'objectif est de réduire la congestion routière en accès à la zone aéronautique et aéroportuaire et de proposer des solutions concrètes de mobilité : covoiturage, transport en commun, télétravail, vélo... Une des actions majeures du projet COMMUTE est **l'élaboration d'un plan de mobilité inter-employeur** permettant la mise en place de solutions communes et répondant au plus grand nombre de salariés.

## Le jury

Un jury composé de membres de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toulouse (**CCIT**), de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (**ADEME**), de l'agence régionale Energie Climat Occitanie, Accélérateur de la transition énergétique (**AREC**) de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (**CARSAT**), de **Tisséo Collectivités** et présidé par Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités a départagé les candidats en s'appuyant sur plusieurs critères comme : le management de projet et sa pérennisation, le développement des actions et l'évaluation de la démarche de plan de mobilité.

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr